

Fabriquer l'aliment des porcs à la ferme

Les bois - 35850 Romillé

Pierre-Yves Govin est éleveur de porcs biologiques depuis 2000. Depuis son installation, il travaille fabriquer son aliment sur sa ferme par une société de préparation d'aliment itinérante, la Société d'Alimentation Normandie Maine (SANM).



Dates clés

- 1999 - Passage en agriculture biologique de l'exploitation des parents.
- 2000 - Reprise de la ferme et installation sur 28 ha.
Début de la fabrication d'aliment à la ferme par la SANM.

La ferme

Signe officiel de qualité

Agriculture Biologique

Surface

28 ha dont 15 autour du siège d'exploitation.

Productions animales

Porcs : principalement naisseur, 3/4 des porcelets sont vendus à des engraisseurs bio, soit 850 porcelets. 180 porcs engraisés sur paille chaque année.

Pas de bovins mais reconnaît qu'un système bovins-porcs est intéressant pour valoriser l'herbe, notamment en bio.

Productions végétales

Féverole : 4 ha - Maïs : 3-4 ha

Herbe : 8-9 Ha (une partie parcours plein air pour les porcs, une partie prairie de fauche)

Céréales de printemps : 5 ha

Le reste en mélanges de céréales d'hiver et protéagineux : triticale, pois, avoine.

Tout est stocké sur la ferme en vue de l'alimentation des porcs.

Alimentation

Les porcs sont nourris intégralement avec les céréales produites sur la ferme. 40 tonnes de céréales sont achetées tous les ans en fin d'année en raison d'un léger manque de stock.

Les protéines nécessaires sont également produites (pois et féverole). Un complémentaire protéique et un minéral bio sont achetés respectivement à Edou Breizh et Mixofarm. Un nutritionniste propose des formules d'aliments selon les matières premières disponibles sur la ferme.

FAF (fabrication d'aliment à la ferme)

Pierre-Yves travaille avec la SANM qui fabrique l'aliment à partir des récoltes de l'exploitation toutes les 3 semaines. 4 aliments sont fabriqués : Truie gestante, truie allaitante, porc charcutier et porcelet deuxième âge.

Bâtiments d'élevage

Truies en plein air.

Anciens bâtiments d'élevage de taurillons reconvertis en cases d'engraissement sur paille.

Cheptel

65 truies, 2 verrats.

Main d'oeuvre

2 personnes au total. La présence d'un salarié à temps plein permet de dégager du temps pour la vente directe qui demande 18 h par semaine.

Transformation

Travaille avec un charcutier à façon (prestataire de services). Aucun investissement lié à la transformation.

Situation initiale

Contexte de l'exploitation

Avant la reprise de la ferme, l'aliment était entièrement acheté et les bâtiments d'élevage sur caillebotis intégral. Au départ l'objectif était d'avoir sa propre fabrique, mais il manquait de temps pour l'installer. Pierre-Yves Govin cherche à maîtriser la filière de ses produits de la production à la commercialisation, en déléguant certaines tâches mais en conservant toujours le contrôle de chacune d'entre elles.

Objectif

Valoriser les ressources végétales de l'exploitation sans transporter les récoltes ni racheter d'aliment complet.

Démarche

Étapes

- Stocker intégralement les récoltes sur la ferme.
- Faire appel à un nutritionniste pour établir ses formules de rations.
- Travailler avec une société de préparation d'aliment à la ferme.

Contraintes

Ce système nécessite de calculer au plus juste les besoins en aliment pour qu'il n'en reste pas d'une fois sur l'autre, et d'anticiper les besoins en compléments protéiques et minéraux.



Fabriquer son aliment

Points clés

Commercialisation des porcs

L'intégralité de la production est commercialisée en vente directe, soit par l'intermédiaire des magasins « Brin d'Herbe » de Chantepie et Vézin le Coquet, soit à la ferme sur commande. Cela permet de rencontrer sa clientèle et de l'informer sur l'alimentation des porcs.

Intérêts de ce système

- L'éleveur n'effectue aucune manutention. Les camions peuvent aller un peu partout en fonction de la conformation des exploitations.
- L'éleveur sait exactement ce que contient l'aliment. En termes de qualité et de traçabilité, il a plus confiance que dans l'achat d'aliment complet. Il est possible de rajouter les complémentaires de son choix dans l'aliment suivant les objectifs et la qualité de la récolte (argile, minéral, cures) .
- En cas de panne, contrairement à une fabrique individuelle, ce n'est pas à l'éleveur de la gérer. C'est sécurisant.
- La société est sérieuse et le système efficace. Les passages sont réguliers. Le matériel est neuf et permet la fabrication d'aliment bio.

Quantité d'aliment fabriqué

9 à 10 tonnes broyées toutes les 3 semaines.

La fabrication itinérante à la ferme, le retour à un système cohérent

Entretien avec Alain Basecq, directeur de la SANM.

Quand est apparue le service itinérant de fabrication d'aliment à la ferme ?

Le procédé de fabrication à la ferme est arrivé en France à la fin des années 1950. Des dizaines de camions équipés inondaient l'Ouest et la Normandie jusque dans les années 1975, où, faute de rentabilité suffisante, l'activité a été abandonnée. Elle fut relancée en 1984 par Henri Ferrare, créateur de la SANM, sur les régions Pays de Loire et Normandie.

Les éleveurs commencent à trouver un intérêt dans la fabrication à la ferme. L'effet « vache folle » a également été très bénéfique pour ces systèmes. Les gens ont d'avantage conscience de l'importance de contrôler l'alimentation des animaux.

Quels services proposez-vous aux éleveurs ?

L'activité principale de la société est le broyage et l'aplatissage des céréales dans les fermes. Les céréales préparées repartent par une vis sous le camion et arrivent dans la trémie où elles sont mélangées avec les autres matières premières avant d'être stockées en silo sous forme d'aliment complet.

Le broyeur a une capacité de 18 tonnes/h et l'aplatisseur 15 tonnes/h. En moyenne, les éleveurs bovins laitiers broient 4 tonnes toutes les 5 semaines. Les éleveurs de porcs broient entre 10 et 20 tonnes d'aliment toutes les 3 semaines. La capacité de stockage détermine la fréquence des passages. Nous avons un millier de clients réguliers répartis sur 8 départements, dans un rayon de 200 km autour de la Mayenne.

L'objectif est de rendre un service cohérent dans des régions où l'on ne fabrique pas beaucoup d'aliment. Nous voulons rendre service à celui qui est à la fois producteur de céréales et éleveur. La qualité intrinsèque de l'aliment est bonne, pour peu que l'éleveur soit soigneux lors du stockage.

Quel est le coût d'un aliment broyé ?

Le tarif de base est de 30€ la tonne pour un minimum de 5 tonnes transformées par passage. En cas de distance importante entre le lieu de stockage des céréales et les bâtiments d'élevage, le déplacement est facturé. Nous essayons de ne pas devenir des transporteurs d'aliment.

Informations pratiques

Les Bois 35850 Romillé.

Fiche réalisée avec la participation de la région Bretagne et des Conseils Généraux des côtes d'Armor et du Finistère

Intérêts économiques

La marge brute dépend de l'aliment fabriqué. Les économies réalisées sur l'aliment deuxième âge sont supérieures à celles sur l'aliment gestantes.

Coût de revient de l'aliment : Environ 3 cts €/kg d'aliment fabriqué.

Le surcoût n'est pas énorme par rapport à un aliment complet acheté et est acceptable au regard du confort apporté par le système.

Difficultés rencontrées

Pierre-Yves Govin estime son système complexe, avec différents points à gérer (naissage, fabrication d'aliment, vente directe). C'est pourquoi il délègue plusieurs tâches.

Il ne communique pas assez avec la clientèle au sujet de la fabrication des aliments à la ferme.

Solutions envisagées

Faire des panneaux avec des photos de la fabrication pour expliquer facilement l'ensemble de la chaîne de production aux clients.

Pénibilité du travail

Pas débordé. Faire fabriquer l'aliment permet d'avoir du temps pour la vente directe.

Loisirs

Un week-end par mois, 3 à 4 semaines de vacances par an.

Comment abordez-vous les impacts sur l'environnement de cette technique ?

Notre réponse aux problèmes liés à l'environnement réside dans notre matériel récent et de taille raisonnable. Cela évite des surcoûts d'entretien, de consommation d'énergie et les rejets excessifs : le moteur des camions peut fonctionner entièrement à l'huile de colza lors du broyage du grain; nous avons deux camions-usines en système pneumatique qui permettent la vidange totale de la machine à chaque cycle, ce matériel étant entraîné par un moteur unique servant au déplacement du véhicule et à l'animation du matériel de préparation d'aliment à la ferme.



Comment envisagez-vous son avenir ?

Nous souhaitons toujours développer l'activité sans pour autant aller plus loin. Il vaudrait parfois mieux travailler dans un rayon de 100 km et que quelqu'un fasse le travail plus loin. Pour des élevages de petite ou moyenne taille, c'est une solution en terme de traçabilité et il n'y a pas d'investissement à effectuer.

Aujourd'hui l'activité de service est cohérente avec le développement de l'agriculture. Quelqu'un qui cherche à faire le lien entre les potentiels du sol et ceux de ses animaux mérite d'être aidé. C'est le retour au bon sens paysan.

Tel : 02 99 68 24 81.

SANM contact au 02 43 01 66 59

et sanm.evron@wanadoo.fr